

Tous ces corps enseignants, d'un commun accord avec les collèges provinciaux, malgré les entraves d'une législature quelques fois difficile à persuader et encore plus à contrôler, travaillent à asseoir l'étude et la pratique de la médecine sur des bases solides et honorables.

Ce réveil de la profession ne date pas d'aujourd'hui, nous avons eu de temps à autre, depuis un siècle, des Pierre l'ermite qui ont prêché la croisade, mais c'est le propre de l'évolution même de s'opérer lentement en tenant compte des milieux ; la médecine a suivi en cela un phénomène d'ordre général. Avant de remodeler les couches nouvelles il fallait modifier les anciennes, et ce travail difficile devait s'accomplir à l'aide de la presse médicale et de sociétés de médecine dans les différents centres importants. Ce travail de transformation devait s'opérer surtout dans les facultés enseignantes où s'élaborent les jeunes générations. Pour opérer cette œuvre d'avancement nous avons vu naître successivement dans la Province de Québec 15 sociétés médicales, 8 journaux de médecine et quatre facultés de médecine.

Arrivés à cette phase de notre existence corporative où ce que nous avons désiré avec le plus d'instance se réalise, arrivés à réunir en congrès, en grand nombre même, des médecins qui jusqu'à ce jour s'étaient tenus éloignés des associations de ce genre parce les délibérations avaient lieu dans une langue qui n'est pas familière à la majorité d'entre eux, il nous reste à regarder le chemin parcouru et à apprécier la valeur des efforts développés pour y arriver.

I.—ORIGINE.

Retracer les origines de la profession médicale en ce pays en suivre le développement graduel jusqu'à nos jours serait une œuvre utile à accomplir. En ce moment surtout, l'occasion